

M é d i c N é p a l

Aide à la Santé et l'Education au Népal

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 Juin 2011 à Fresnes

Etaient présents

Françoise BECRELLE, Catherine COTONAT, Sylvie GRANER, Alain JEAN, Emmanuel et Hélène JULIEN, Sophie et Philippe MALLET, Annie et Vincent MARRAUD, Caroline et Jean-Jacques RAILLARD, Odile SALLES-COLLET.

Avec les pouvoirs de :

Eliane BENECH, Michel et Marie-Thérèse BLANC, Madeleine et André BOYER, Sylvie CAMPS, Nadine CHATILLON et Michel DROIN, Michel FRAIGNEAU, Sylvain JEAN, Daniel et Annie LANARET, Anne-Marie LECHELON, Jean LORIN, Charles MILANI, Nicole MORIER-GENOUD, Aurélie PERRIN, Jean-Marie et Christine PERRIN, Elisabeth PINON-GOUJON, Michelle POCHARD, Jean-Jacques POHU, Doreen POOL, Claudie RIU, Eliane TERPEREAU, Jean-Michel TERRES.

Les plus jeunes :

Sarah BECRELLE, Clara JULIEN, Julie et Paul RAILLARD, Lara et Paul MALLET (avec Dora sa chienne qui l'accompagne désormais), Dorian GRANER, Sun, Devendra.

BILAN MORAL *VOTE Unanimité*

Les enfants les plus grands sont maintenant installés dans un logement indépendant ou en cours d'installation. La plupart d'entre eux travaillent. Nous sommes toujours en contact avec eux et sommes attentifs à leur devenir. Des conseils leur sont régulièrement apportés et rapidement (particulièrement par Emmanuel). Rappelons aujourd'hui, qu'ils ont tous réussi leurs examens niveau Bac + 2.

Pour les plus jeunes d'Asmita Hostel, ils ont aussi réussi leurs études, chacun à son niveau et nous n'avons pas eu d'alarme particulière sur leur santé.

Nous avons toujours plus d'adhérents, et de donateurs : actuellement, l'association compte 68 adhérents, dont 44 « parrains ».

Médecin Népal a adhéré depuis septembre dernier, à la « Fédération Française des Clubs Unesco » et donc nous devons réfléchir à nous en servir et mettre Dipak en contact avec les représentants du Népal des Clubs Unesco.

Dipak est venu en France l'Eté 2010 (Région parisienne, Poitiers et surtout Moissac où il a accompagné le Frère d'Hassis).

A noter que l'envoi de paquets occasionne toujours des difficultés administratives pour leur récupération au Népal mais Dipak estime que c'est positif pour les petits. Donc les adhérents peuvent continuer à en envoyer, mais pas avec n'importe quoi car cela peut occasionner des problèmes ; tout d'abord rares sont les enfants qui ont été destinataires de colis individuels ; de plus, on trouve maintenant tout sur place, et il vaut mieux privilégier les cadeaux « collectifs » que les visiteurs (et ils ont été nombreux depuis plusieurs années) peuvent remettre à tous les enfants.

Un suivi administratif et des comptes est fait très régulièrement et des contacts presque hebdomadaires sont faits avec Dipak.

Nos enfants sont en relation très fréquente (internet, téléphone) avec les jeunes népalais qui sont devenus maintenant des amis.

Il y a eu plusieurs voyages d'adhérents ou de connaissances dans l'année ; tous confirment le bon fonctionnement de la maison d'accueil et le bien être des enfants :

- Catherine, Manon, Sylvain, Hélène, Thibault et Clara l'été 2010 ;

- Denyse et François en Octobre 2010 ;
- Nadine, Arlette et Annie en Mars 2011 ;
- Aurélie et Olivier qui y sont depuis plusieurs semaines, dans le cadre d'une action de bénévolat à l'école et dans la maison d'enfants.

Lors d'un prochain journal (été 2011) nous vous rapporterons les témoignages de plusieurs d'entre eux.

BILAN FINANCIER VOTE Unanimité

Voir le rapport ci-joint.

Nous avons envoyé en 2010, 17 740 € à New Médic Népal soit 1 370 € en plus que l'année précédente.

Nous avons en banque au 31/12/2010 : 2 682 € et un compte placé en réserve de 10 730 €.

Toujours très peu de frais de fonctionnement (autour de 290 €, dont 56 € liés aux frais de transfert d'argent chaque trimestre, 73 € d'assurance et 72 € pour le site web).

PROJETS

Les projets importants de Dipak n'ont pas vraiment avancé.

Les documents officiels, qui serviraient à demander de l'aide et des subventions, ne sont toujours pas rédigés.

Un échange avec les participants a lieu sur ce sujet : Dipak est-il vraiment réaliste quant à la faisabilité d'un tel projet comprenant : construction d'un immeuble pouvant héberger l'école (plus de 500 élèves), la maison d'enfants « Asmita Hostel », son habitation personnelle avec sa famille, quelques chambres pour les adhérents de Medic Nepal lorsqu'ils se rendent sur place, l'accueil d'une agence de trek dans les locaux, l'achat d'un véhicule tout terrain qui pourrait être loué,

L'assemblée générale rappelle qu'il n'est pas dans les missions de Medic Nepal de financer ces investissements mais que l'association peut aider Dipak à trouver des financements.

STATUTS

Il n'y a pas de renouvellement statutaire en 2011.

Toutefois, Nicole SOBOCINSKI a demandé à être remplacée au poste de Secrétaire.

Le conseil d'administration de l'association MEDIC NEPAL est actuellement composé de :

Hélène BOYER-JULIEN	POITIERS	Présidente
Philippe MALLET	PARIS	Vice Président
Nicole SOBOCINSKI	TOULOUSE	Secrétaire
Odile SALLES-COLLET	SAINT MAMMES	Secrétaire adjointe
Emmanuel JULIEN	POITIERS	Trésorier
Maryse SIMPLICIEN	MOISSAC	Trésorière Adjointe

Après élection, le bureau se compose de :

Hélène BOYER-JULIEN	POITIERS	Présidente
Philippe MALLET	PARIS	Vice Président
Aurélie PERRIN	POITIERS	Secrétaire
Odile SALLES-COLLET	SAINT MAMMES	Secrétaire adjointe
Emmanuel JULIEN	POITIERS	Trésorier
Maryse SIMPLICIEN	MOISSAC	Trésorière Adjointe

POUR INFORMATION

La prochaine assemblée générale de notre association aura lieu le week-end de la Pentecôte, soit le **dimanche 27 mai 2012 à Moissac**. Merci de réserver d'ores et déjà votre week-end.